



Formulaire d'inscription – CFGA 2023-2024

A renvoyer

Par courrier : MJC Douai – Service PIVA 215 rue d'Arleux 59500 DOUAI

Par mail : poleressource@mjcdouai.fr

Informations et renseignements sur www.mjcdouai.fr ou au 03.27.71.18.19

Nom prénom :

Fonction :

Structure :

Adresse :

Téléphone : / Mail :

◆ **CFGA Certificat de Formation à la Gestion Associative**
Les 6 modules se dérouleront à la MJC Douai, Salle Framboise – 215 rue d'Arleux à Douai

- Participera**
- Module 1** ➤ Mardi 21 novembre 2023 de 9h30 à 12h30
Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements.
Etre capable d'appréhender les subtilités de la loi 1901
Formateur : [Thomas DESMETTRE, URACEN.](#)
 - Module 2** ➤ Mardi 21 novembre 2023 de 13h30 à 16h30
Compétences en matière d'organisation et de gouvernance.
Etre capable de participer aux organes statutaires d'une association : AG, bureau, CA...
Comprendre les enjeux de la gouvernance des associations
Formateur : [Thomas DESMETTRE, URACEN.](#)
 - Module 3 et 4 (partie)** ➤ Mardi 5 décembre 2023 de 9h30 à 12h30 / de 13h30 à 16h30
Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics.
Compétences en matière de finances associatives, savoir mobiliser des ressources financières.
Repérer les différents partenaires institutionnels et financiers des associations.
Les ressources et les modes de financement public.
Les sources de financement privé et leurs modalités.
La constitution d'un dossier de demande de subvention et du compte rendu financier de suivi.
Formateur : [Thomas DESMETTRE, URACEN.](#)
 - Module 4** ➤ Mardi 16 et Jeudi 18 janvier 2024 de 17h00 à 20h00 (2 jours)
Maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente.
Les deux méthodes comptables : à partie double (sur engagement) et de trésorerie (simple).
Les documents financiers annuels d'une comptabilité, sur engagement (bilan, compte de résultat).
Le rapport d'activité annuel.
La tenue d'une comptabilité simple.
Formateur : [Lionel KYNDT, Expert comptable, Harmonium.](#)
 - Module 5** ➤ Jeudi 15 février 2024 de 9h30 à 12h30 / de 13h30 à 16h30
Ressources humaines associatives
Accueil et fidélisation des bénévoles, volontaires et salariés.
Les statuts et rôles respectifs des bénévoles, volontaires et salariés.
La fonction employeur de l'association, les droits des bénévoles et volontaires.
Les responsabilités civiles et pénales des bénévoles et volontaires de l'association.
Formateur : [Thomas DESMETTRE, URACEN.](#)
 - Module 6** ➤ Jeudi 14 mars 2024 de 9h30 à 12h30 / de 13h30 à 16h30
Du projet à l'action
L'élaboration d'un projet d'activité ou d'événement, la communication autour de ce projet.
L'élaboration et le suivi du budget en rapport avec un projet, l'évaluation de ce projet.
La mobilisation des partenaires et des bénévoles.
Formateur : [Thomas DESMETTRE, URACEN.](#)